

FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES



THINK AHEAD.
STAY AHEAD.

TABLE DES MATIÈRES

- 2 Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
- 3 Rapport de l'auditeur indépendant
- 5 États financiers du Fonds fortifié d'obligations essentielles Picton Mahoney
- 18 Notes annexes

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints ont été dressés par Picton Mahoney Asset Management, gestionnaire du Fonds fortifié d'obligations essentielles Picton Mahoney (le « Fonds »). Le gestionnaire est responsable de toutes les informations et déclarations contenues dans ces états financiers.

Les états financiers ont été préparés conformément aux exigences des Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board et ils comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. La direction maintient des processus appropriés pour s'assurer que les informations financières publiées sont pertinentes et fiables.

Les états financiers ont été audités par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. L'auditeur a effectué l'audit des états financiers selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada afin d'exprimer aux porteurs de parts son opinion sur les présents états financiers. Son rapport est présenté aux pages suivantes.

Picton Mahoney Asset Management

Toronto (Ontario)

Le 24 mars 2025

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts et au fiduciaire du
Fonds fortifié d'obligations essentielles Picton Mahoney (le « Fonds »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2024 et 2023, ainsi que de sa performance financière, et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2024 et 2023;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds 2024.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états

financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Christina Fox.

(signé) "PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l."

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Le 24 mars 2025

FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux

	31 décembre 2024 \$	31 décembre 2023 \$
Actif		
Actif courant		
Positions acheteur, à la juste valeur*	57 758 708	19 879 748
Trésorerie	2 046 440	880 113
Options achetées*	55 809	48 751
Gain latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur	20 586	305 503
Dépôts auprès de courtiers pour les contrats à terme normalisés vendus à découvert	316 404	-
Montant à recevoir du gestionnaire	32 160	81 680
Souscriptions à recevoir	1 922	-
Dividendes à recevoir	-	1 071
Intérêts et autres montants à recevoir	418 408	190 199
	60 650 437	21 387 065
Passif		
Passifs courants		
Options vendues**	43 345	101 896
Perte latente sur les contrats de change à terme, à la juste valeur	230 624	-
Découvert	-	159 481
Frais de gestion à payer	17 141	1 337
Charges à payer	94 899	107 449
Achats de placements à payer	2 121	78 361
	388 130	448 524
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	60 262 307	20 938 541
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie		
Catégorie A	2 986 567	54 002
Catégorie F	13 830 526	2 381 729
Catégorie I	22 229 523	17 461 500
Catégorie O****	1 022 229	7 337
Parts de FNB	20 193 462	1 033 973
Nombre de parts rachetables en circulation		
Catégorie A	288 153	5 294
Catégorie F	1 314 065	231 431
Catégorie I	2 078 726	1 681 782
Catégorie O****	95 020	702
Parts de FNB	1 910 000	100 000
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Catégorie A	10,36	10,20
Catégorie F	10,52	10,29
Catégorie I	10,69	10,38
Catégorie O****	10,76	10,45
Parts de FNB***	10,57	10,34
	56 442 786	19 448 481
	(123 509)	(146 824)
	10,62	10,39

* Positions acheteur, au coût

** Positions vendeur, au coût

*** Cours de clôture (TSX)

**** Les parts de catégorie O ont été émises le 3 novembre 2023.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé au nom du gestionnaire

David Picton

Arthur Galloway




Président

Chef des finances

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices clos les 31 décembre

	2024 \$	2023 \$
Revenus		
Gains (pertes) nets sur les placements et les dérivés		
Intérêts à distribuer	1 209 700	846 301
Dividendes	33 660	21 637
Gain (perte) net réalisé sur les placements et les options	613 670	161 418
Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme et les contrats à terme normalisés	(152 029)	(224 021)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options, des contrats de change à terme et des contrats à terme normalisés	410 938	715 273
Intérêts et coûts d'emprunt	(13 420)	(16 012)
Charge de dividendes	-	(11 062)
Gains (pertes) nets sur les placements et les dérivés	2 102 519	1 493 534
Autres revenus		
Revenu de prêt de titres	2 831	1 436
Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs	6 414	(10 632)
Total des revenus	2 111 764	1 484 338
Charges		
Coûts de transactions	79 372	87 234
Frais d'administration	76 650	56 758
Frais de gestion	55 550	17 870
Frais juridiques	27 260	63 904
Information aux porteurs de titres	7 820	5 990
Frais du comité d'examen indépendant	7 069	7 038
Honoraires d'audit	4 796	3 213
Total des charges avant déduction des charges absorbées par le gestionnaire	258 517	242 007
Moins : Charges absorbées par le gestionnaire	(97 880)	(100 870)
Total des charges après déduction des charges absorbées par le gestionnaire	160 637	141 137
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 951 127	1 343 201
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie		
Catégorie A	51 795	1 916
Catégorie F	119 017	60 825
Catégorie I	1 668 023	1 213 781
Catégorie O****	26 809	337
Parts de FNB	85 483	66 342
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Catégorie A	0,54	0,60
Catégorie F	0,44	0,52
Catégorie I	0,81	0,75
Catégorie O****	0,78	0,48
Parts de FNB	0,28	0,60

**** Les parts de catégorie O ont été émises le 3 novembre 2023.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

Exercices clos les 31 décembre

	2024 \$	2023 \$		2024 \$	2023 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice			Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Catégorie A	54 002	51 177	Revenu de placement net		
Catégorie F	2 381 729	51 231	Catégorie A	(36 539)	(1 344)
Catégorie I	17 461 500	15 792 113	Catégorie F	(107 009)	(54 268)
Catégorie O****	7 337	-	Catégorie I	(853 294)	(718 406)
Parts de FNB	1 033 973	1 113 195	Catégorie O****	(13 871)	(25)
	<u>20 938 541</u>	<u>17 007 716</u>	Parts de FNB	(120 746)	(48 720)
				<u>(1 131 459)</u>	<u>(822 763)</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			Gains en capital		
Catégorie A	51 795	1 916	Catégorie A	(5 174)	-
Catégorie F	119 017	60 825	Catégorie F	(20 212)	-
Catégorie I	1 668 023	1 213 781	Catégorie I	(39 111)	-
Catégorie O****	26 809	337	Catégorie O****	(1 588)	-
Parts de FNB	85 483	66 342	Parts de FNB	(34 969)	-
	<u>1 951 127</u>	<u>1 343 201</u>		<u>(101 054)</u>	<u>-</u>
Transactions sur parts rachetables			Remboursement de capital		
Produit de l'émission de parts rachetables			Catégorie A	-	-
Catégorie A	2 974 725	53 450	Catégorie F	-	(19)
Catégorie F	12 720 403	2 506 977	Catégorie I	-	(252)
Catégorie I	6 300 000	501 398	Catégorie O****	-	-
Catégorie O****	1 093 688	7 000	Parts de FNB	-	(17)
Parts de FNB	19 334 839	104 195		<u>-</u>	<u>(288)</u>
	<u>42 423 655</u>	<u>3 173 020</u>	Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	39 323 766	3 930 825
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables			Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice		
Catégorie A	39 350	1 344	Catégorie A	2 986 567	54 002
Catégorie F	78 336	34 538	Catégorie F	13 830 526	2 381 729
Catégorie I	892 405	718 658	Catégorie I	22 229 523	17 461 500
Catégorie O****	15 460	25	Catégorie O****	1 022 229	7 337
Parts de FNB	-	-	Parts de FNB	20 193 462	1 033 973
	<u>1 025 551</u>	<u>754 565</u>	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	60 262 307	20 938 541
Rachat de parts rachetables					
Catégorie A	(91 592)	(52 541)			
Catégorie F	(1 341 738)	(217 555)			
Catégorie I	(3 200 000)	(45 792)			
Catégorie O****	(105 606)	-			
Parts de FNB	(105 118)	(201 022)			
	<u>(4 844 054)</u>	<u>(516 910)</u>			
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	38 605 152	3 410 675			

**** Les parts de catégorie O ont été émises le 3 novembre 2023.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 décembre

	2024 \$	2023 \$		2024 \$	2023 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			Éléments classés dans les activités d'exploitation :		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 951 127	1 343 201	Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts	981 491	835 496
Ajustements au titre des éléments suivants :			Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts	34 731	20 566
(Gain) perte de change latente sur la trésorerie	(17 391)	15 840	Intérêts et coûts d'emprunt payés	(13 420)	(16 012)
(Gain) perte nette réalisée sur les placements et les options	(613 670)	(161 418)	Dividendes payés	-	(11 062)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements, des options, des contrats de change à terme et des contrats à terme normalisés	(410 938)	(715 273)			
(Augmentation) diminution du montant à recevoir du gestionnaire	49 520	(60 080)			
(Augmentation) diminution des intérêts et autres montants à recevoir	(228 209)	(10 805)			
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	1 071	(1 071)			
(Augmentation) diminution des dépôts auprès de courtiers pour les contrats à terme normalisés vendus à découvert	(316 404)	-			
Augmentation (diminution) des autres montants et charges à payer	3 254	82 510			
Achat de titres – position acheteur et rachat de placements vendus à découvert	(106 362 494)	(26 908 746)			
Produit tiré de la vente de titres – position acheteur et produit de la vente à découvert de placements	69 881 834	24 513 580			
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(36 062 300)	(1 902 262)			
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(206 962)	(68 497)			
Produit de l'émission de parts rachetables	42 420 429	3 173 020			
Montants versés au rachat de parts rachetables	(4 842 750)	(516 910)			
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	37 370 717	2 587 613			
Gain (perte) de change latent sur la trésorerie	17 391	(15 840)			
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	1 308 417	685 351			
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	720 632	51 121			
Trésorerie à la clôture de l'exercice	2 046 440	720 632			
Trésorerie	2 046 440	880 113			
Découvert	-	(159 481)			
Trésorerie nette (découvert)	2 046 440	720 632			

Déduction faite des transferts hors trésorerie et des substitutions de 1 304 \$ (0 \$ en 2023)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2024

Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
POSITIONS ACHETEUR (95,9 %)					CAD	1 200 000	Obligation du gouvernement du Canada, 0,250 %, 01-03-26	1 139 270	1 163 544
Actions canadiennes (0,7 %)					CAD	800 000	Obligation du gouvernement du Canada, 1,750 %, 01-12-53	555 790	567 195
Énergie (0,4 %)					CAD	300 000	Obligation du gouvernement du Canada, 1,250 %, 01-03-27	272 103	289 805
	225	Cenovus Energy Inc., priv., série 5	5 177	5 603	CAD	800 000	Obligation du gouvernement du Canada, 1,500 %, 01-12-31	706 063	720 719
	1 400	Cenovus Energy Inc., priv., série 7	31 703	34 650	CAD	450 000	Obligation du gouvernement du Canada, 2,250 %, 01-06-25	432 774	448 478
	1 500	Enbridge Inc., priv.	45 642	51 128	CAD	300 000	Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, 6,550 %, 17-10-30	350 580	348 496
	4 000	Pembina Pipeline Corp., priv., série 19	89 109	99 320	CAD	200 000	Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, 3,850 %, 02-12-34	200 436	198 098
	2 250	Pembina Pipeline Corp., priv., série 9	50 642	55 688	CAD	200 000	Province du Nouveau-Brunswick, 4,650 %, 26-09-35	215 210	211 932
			222 273	246 389	CAD	1 000 000	Province de la Colombie-Britannique, 2,750 %, 18-06-52	744 680	761 517
Produits financiers (0,2 %)					CAD	650 000	Province du Nouveau-Brunswick, 3,050 %, 14-08-50	510 885	524 319
	1 000	Brookfield Corp., priv., série 44	19 717	25 150	CAD	500 000	Province d'Alberta, 3,050 %, 01-12-48	382 600	410 575
	3 950	Fairfax Financial Holdings Ltd., priv.	90 781	98 908	CAD	500 000	Province d'Alberta, 1,650 %, 01-06-31	453 450	450 183
			110 498	124 058	CAD	800 000	Province de la Colombie-Britannique, 2,200 %, 18-06-30	742 600	756 728
Immobilier (0,1 %)					CAD	1 000 000	Province de la Colombie-Britannique, 1,550 %, 18-06-31	859 350	892 880
	2 150	Brookfield Office Properties Inc., priv., série CC	43 362	46 204	CAD	200 000	Province de la Colombie-Britannique, 4,150 %, 18-06-34	208 078	205 090
Total des actions canadiennes – position acheteur					CAD	650 000	Province du Manitoba, 4,400 %, 05-03-42	207 496	202 413
			376 133	416 651	CAD	450 000	Province du Manitoba, 3,200 %, 05-03-50	359 905	372 953
Titres de créance canadiens (82,6 %)					CAD	700 000	Province du Manitoba, 2,050 %, 02-06-31	649 320	644 763
Titres adossés à des actifs (0,9 %)					CAD	450 000	Province de la Nouvelle-Écosse, 3,150 %, 01-12-51	355 470	368 179
CAD	200 000	BX Commercial Mortgage Trust 2024-PURE, 6,961 %, 15-11-29	200 000	200 320	CAD	500 000	Province de la Nouvelle-Écosse, 2,000 %, 01-09-30	468 950	466 147
USD	250 000	St Lawrence Srt Usd 2 Corp., 0,000 %, 25-11-32	343 888	362 968	CAD	500 000	Province d'Ontario, 2,650 %, 02-12-50	367 770	378 683
			543 888	563 288	CAD	750 000	Province d'Ontario, 1,750 %, 08-09-25	722 875	743 606
Obligations d'État (37,5 %)					CAD	575 000	Province d'Ontario, 1,900 %, 02-12-51	349 713	365 613
CAD	200 000	Province d'Alberta, 4,500 %, 01-12-40	213 086	207 928	CAD	1 000 000	Province d'Ontario, 1,050 %, 08-09-27	947 950	949 566
CAD	500 000	Obligation du gouvernement du Canada, 2,250 %, 01-06-29	470 787	487 310					
CAD	1 150 000	Obligation du gouvernement du Canada, 2,750 %, 01-06-33	1 090 746	1 114 757					
CAD	1 700 000	Obligation du gouvernement du Canada, 0,500 %, 01-12-30	1 468 902	1 468 220					
CAD	500 000	Obligation du gouvernement du Canada, 1,000 %, 01-09-26	456 130	484 910					
CAD	400 000	Obligation du gouvernement du Canada, 3,000 %, 01-10-25	392 960	399 959					
CAD	1 250 000	Obligation du gouvernement du Canada, 3,000 %, 01-06-34	1 227 565	1 228 469					

FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2024

Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
CAD	1 000 000	Province d'Ontario, 1,350 %, 02-12-30	889 313	893 904	CAD	200 000	La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,836 %, 26-09-30	200 250	200 316
CAD	200 000	Province d'Ontario, 4,150 %, 02-06-34	208 234	205 475	CAD	400 000	La Banque de Nouvelle-Écosse, 4,950 %, 01-08-34	404 682	413 340
CAD	650 000	Province de l'Île-du-Prince-Édouard, 2,650 %, 01-12-51	462 625	473 200	CAD	374 000	La Banque de Nouvelle-Écosse, 4,442 %, 15-11-35	373 985	378 243
CAD	1 000 000	Province de Québec, 2,850 %, 01-12-53	753 428	773 500	CAD	400 000	La Compagnie de Téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 2,200 %, 29-05-28	367 285	382 439
CAD	700 000	Province de Québec, 2,100 %, 27-05-31	654 290	649 049	CAD	500 000	La Compagnie de Téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 5,850 %, 10-11-32	542 730	546 464
CAD	400 000	Province de la Saskatchewan, 3,100 %, 02-06-50	317 130	329 976	CAD	350 000	La Compagnie de Téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 7,650 %, 30-12-31	405 290	406 150
CAD	500 000	Province de la Saskatchewan, 2,200 %, 02-06-30	476 100	473 264	CAD	200 000	Brookfield Renewable Partners ULC, 5,450 %, 12-03-55	200 000	200 686
CAD	700 000	Province de Québec, 5,000 %, 01-12-41	768 610	766 046	CAD	250 000	Fiducie de capital Canada-Vie, 7,529 %, 30-06-32	295 940	297 961
CAD	200 000	Province de la Saskatchewan, 3,400 %, 03-02-42	185 160	180 349	CAD	300 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,200 %, 07-04-32	299 662	302 740
			<u>22 238 384</u>	<u>22 577 798</u>					
		Obligations de sociétés (44,2 %)							
CAD	150 000	407 International Inc., 5,750 %, 14-02-36	169 394	166 963	CAD	100 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 5,330 %, 20-01-33	100 300	103 941
CAD	200 000	Algonquin Power & Utilities Corp., 5,250 %, 18-01-82	170 623	192 032	CAD	250 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 3,650 %, 10-12-28	249 713	250 415
CAD	100 000	Algonquin Power Co., 4,090 %, 17-02-27	97 370	101 126	CAD	250 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 3,800 %, 10-12-30	249 583	249 681
CAD	200 000	Algonquin Power Co., 2,850 %, 15-07-31	183 140	200 188	CAD	400 000	Canadian Natural Resources Ltd., 4,150 %, 15-12-31	404 096	400 606
CAD	100 000	Allied Properties REIT, 1,726 %, 12-02-26	93 306	97 429	CAD	150 000	Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique, 2,540 %, 28-02-28	132 675	145 973
CAD	300 000	AltaGas Ltd., 2,075 %, 30-05-28	282 150	284 538	CAD	200 000	Capital Power Corp., 8,125 %, 05-06-54	207 126	221 249
CAD	350 000	AltaGas Ltd., 2,166 %, 16-03-27	335 432	340 133	CAD	200 000	Capital Power Corp., 7,950 %, 09-09-82	210 204	219 672
CAD	100 000	AltaGas Ltd., 5,141 %, 14-03-34	100 000	104 972	CAD	300 000	Capital Power Corp., 3,147 %, 01-10-32	259 996	271 997
CAD	200 000	AltaGas Ltd., 5,250 %, 11-01-82	172 155	193 516	CAD	300 000	CCL Industries Inc., 3,864 %, 13-04-28	298 808	299 897
CAD	250 000	ARC Resources Ltd., 3,465 %, 10-03-31	223 017	239 291	CAD	300 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 5,300 %, 16-01-34	307 896	313 259
CAD	200 000	ATS Corp., 6,500 %, 21-08-32	201 250	202 062	CAD	150 000	Fiducie hypothécaire CHIP, 4,244 %, 28-01-30	150 000	150 011
CAD	200 000	Banque de Montréal, 7,373 %, 31-12-49	193 750	211 558	CAD	200 000	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 3,546 %, 10-01-25	199 030	199 971
CAD	200 000	Banque de Montréal, 7,325 %, 26-11-82	197 109	211 469	CAD	200 000	CNH Industriel Capital Canada Ltée, 4,000 %, 11-04-28	201 574	201 657
CAD	200 000	Banque de Montréal, 5,625 %, 26-05-82	189 000	201 987					
CAD	250 000	Banque de Montréal, 6,034 %, 07-09-33	267 268	266 919					
USD	75 000	La Banque de Nouvelle-Écosse, 4,900 %, 31-12-49	96 160	107 013					
CAD	150 000	La Banque de Nouvelle-Écosse, 5,500 %, 08-05-26	149 996	153 974					
CAD	200 000	La Banque de Nouvelle-Écosse, 7,023 %, 27-07-82	197 652	208 373					
CAD	300 000	La Banque de Nouvelle-Écosse, 4,680 %, 01-02-29	312 240	311 071					

FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2024

Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
CAD	300 000	Cogeco Communications inc., 2,991 %, 22-09-31	279 300	276 896	CAD	200 000	Inter Pipeline Ltd., 4,232 %, 01-06-27	200 920	201 746
CAD	100 000	Fonds de placement immobilier Cominar, 7,800 %, 18-12-27	100 498	100 750	CAD	150 000	Keyera Corp., 6,875 %, 13-06-79	141 000	157 763
CAD	200 000	Daimler Truck Finance Canada Inc., 2,460 %, 15-12-26	191 395	196 085	CAD	125 000	Keyera Corp., 5,950 %, 10-03-81	107 460	126 554
CAD	200 000	Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 2,057 %, 17-06-27	186 733	192 092	CAD	400 000	Les Compagnies Loblaw Limitée, 6,500 %, 22-01-29	435 710	436 489
CAD	200 000	Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 5,383 %, 22-03-28	209 156	208 531	USD	200 000	Manitoulin USD Ltd., 13,290 %, 10-11-27	272 947	286 347
CAD	550 000	Enbridge Inc., 4,210 %, 22-02-30	560 885	558 639	CAD	200 000	Société Financière Manuvie, 7,117 %, 19-06-82	191 250	208 520
CAD	250 000	Enbridge Inc., 4,730 %, 22-08-34	259 600	255 664	CAD	300 000	Société Financière Manuvie, 4,064 %, 06-12-34	302 352	300 753
CAD	400 000	Enbridge Inc., 5,000 %, 19-01-82	350 278	385 974	CAD	400 000	Banque Nationale du Canada, 5,426 %, 16-08-32	409 640	415 840
CAD	250 000	Fairfax Financial Holdings Ltd., 4,250 %, 06-12-27	253 853	253 937	CAD	400 000	North West Redwater Partnership, 4,150 %, 01-06-33	407 552	400 705
CAD	200 000	Fairfax Financial Holdings Ltd., 4,730 %, 22-11-34	199 858	202 709	CAD	100 000	Pembina Pipeline Corp., 4,800 %, 25-01-81	80 686	96 027
CAD	300 000	Fédération des caisses Desjardins du Québec, 3,804 %, 24-09-29	300 804	300 281	CAD	250 000	Pembina Pipeline Corp., 4,240 %, 15-06-27	253 175	253 490
CAD	250 000	First Capital Real Estate Investment Trust, 3,604 %, 06-05-26	249 390	249 909	CAD	100 000	Pembina Pipeline Corp., 3,710 %, 11-08-26	97 334	100 317
CAD	100 000	Compagnie Crédit Ford du Canada, 5,668 %, 20-02-30	100 000	104 718	CAD	400 000	Pembina Pipeline Corp., 3,310 %, 01-02-30	390 630	389 432
CAD	400 000	George Weston limitée, 6,690 %, 01-03-33	444 199	451 344	CAD	100 000	Reliance LP, 3,836 %, 15-03-25	99 199	100 026
CAD	300 000	Gibson Energy Inc., 5,250 %, 22-12-80	255 157	292 977	CAD	200 000	Rogers Communications Inc., 5,000 %, 17-12-81	181 123	200 413
CAD	100 000	Gibson Energy Inc., 4,450 %, 12-11-31	99 946	101 168	CAD	200 000	Rogers Communications Inc., 3,100 %, 15-04-25	197 078	199 777
CAD	100 000	Gibson Energy Inc., 2,450 %, 14-07-25	97 552	99 405	CAD	400 000	Rogers Communications Inc., 4,250 %, 15-04-32	401 088	398 053
CAD	250 000	Gibson Energy Inc., 2,850 %, 14-07-27	245 250	245 057	CAD	200 000	Banque Royale du Canada, 4,464 %, 17-10-35	206 294	203 322
CAD	150 000	Financière General Motors du Canada Ltée, 1,750 %, 15-04-26	130 559	146 694	CAD	250 000	Banque Royale du Canada, 3,626 %, 10-12-28	250 000	250 465
CAD	200 000	Société en commandite Holding FPI Granite, 2,194 %, 30-08-28	182 614	188 576	CAD	400 000	Banque Royale du Canada, 6,698 %, 31-12-49	408 600	417 636
CAD	350 000	Husky Midstream LP, 4,100 %, 02-12-29	352 747	352 009	CAD	200 000	Banque Royale du Canada, 4,500 %, 24-11-80	182 490	200 049
CAD	200 000	iA Société financière inc., 6,611 %, 30-06-82	194 500	206 075	CAD	200 000	Banque Royale du Canada, 7,408 %, 31-12-49	202 000	214 864
CAD	200 000	iA Société financière inc., 6,921 %, 30-09-84	200 000	209 828	CAD	400 000	Banque Royale du Canada, 5,228 %, 24-06-30	430 480	427 282
CAD	400 000	Intact Corporation financière, 7,338 %, 30-06-83	402 500	423 711	CAD	200 000	Sleep Country Canada Holdings Inc, 6,625 %, 28-11-32	200 138	202 491
CAD	250 000	Inter Pipeline Ltd., 6,750 %, 12-12-54	250 000	250 481	CAD	200 000	Superior Plus LP, 4,250 %, 18-05-28	188 338	189 800
					CAD	150 000	Sysco Canada, Inc., 3,650 %, 25-04-25	143 775	150 035
					CAD	350 000	TELUS Corp., 5,000 %, 13-09-29	363 724	365 825
					CAD	400 000	La Banque Toronto-Dominion, 5,750 %, 31-12-49	389 500	399 820

FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2024

Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
CAD	300 000	La Banque Toronto-Dominion, 4,859 %, 04-03-31	300 255	304 111	USD	100 000	Five Point Operating Co LP, 10,500 %, 15-01-28	146 379	146 924
CAD	400 000	La Banque Toronto-Dominion, 5,177 %, 09-04-34	414 632	416 463	USD	150 000	Getty Images, Inc., le 01-03-27	204 820	215 222
CAD	310 000	La Banque Toronto-Dominion, 5,909 %, 31-01-85	310 000	309 014	CAD	100 000	Goldman Sachs Group Inc., 2,599 %, 30-11-27	94 200	98 316
CAD	300 000	La Banque Toronto-Dominion, 7,232 %, 31-12-49	304 500	315 837	USD	100 000	HCA Inc., 5,875 %, 15-02-26	135 657	144 593
CAD	400 000	La Banque Toronto-Dominion, 4,680 %, 08-01-29	416 256	414 413	CAD	350 000	McDonald's Corp., 4,857 %, 21-05-31	355 080	365 546
CAD	250 000	TransCanada PipeLines Ltd., 5,277 %, 15-07-30	267 203	265 518	CAD	100 000	Molson Coors International LP, 3,440 %, 15-07-26	96 860	99 879
CAD	100 000	Veren Inc., 5,503 %, 21-06-34	100 000	103 747	CAD	100 000	NextEra Energy Capital Holdings Inc., 4,890 %, 30-04-31	99 750	104 261
CAD	250 000	Videotron Ltee, 3,625 %, 15-06-28	248 625	248 433	USD	100 000	NRG Energy Inc., 5,750 %, 15-07-29	129 274	140 530
CAD	100 000	Crédit VW Canada Inc., 2,450 %, 10-12-26	93 959	97 816	USD	100 000	Option Care Health Inc., 4,375 %, 31-10-29	128 855	132 772
CAD	300 000	Crédit VW Canada Inc., 4,490 %, 19-11-29	305 550	303 195	USD	100 000	Rewity Inc., 1,900 %, 15-09-28	110 189	128 882
CAD	300 000	Whitecap Resources Inc., 4,382 %, 01-11-29	303 056	302 539	USD	200 000	Shift4 Payments LLC, 4,625 %, 01-11-26	268 532	285 071
CAD	100 000	Wolf Midstream Canada LP, 5,950 %, 18-07-33	99 987	100 939	USD	50 000	Spirit AeroSystems Inc., 9,750 %, 15-11-30	76 973	79 666
			26 087 117	26 680 658	USD	200 000	United States Cellular Corp., 6,700 %, 15-12-33	293 418	304 478
		Total des titres de créance canadiens – position acheteur	48 869 389	49 821 744	USD	200 000	Obligation du Trésor des États-Unis, 2,750 %, 15-08-32	244 273	255 179
		Actions mondiales (0,4 %)			USD	450 000	Obligation du Trésor des États-Unis, 2,750 %, 15-11-47	436 648	454 340
		Actions américaines (0,4 %)			USD	200 000	Obligation du Trésor des États-Unis, 1,750 %, 31-01-29	236 099	259 795
	1 208	Telephone and Data Systems Inc.	34 330	32 940	USD	400 000	Obligation du Trésor des États-Unis, 3,000 %, 15-08-48	406 148	420 372
	5 500	United States Cellular Corp.	184 135	183 233	USD	100 000	VICI Properties LP, 5,750 %, 01-02-27	130 208	145 158
			218 465	216 173	USD	100 000	Vistra Operations Co LLC, 4,300 %, 15-07-29	120 049	137 448
					USD	200 000	XPO Inc., 6,250 %, 01-06-28	271 055	289 937
								4 988 916	5 257 286
		Actions internationales (0,0 %)					Obligations internationales (3,4 %)		
	1 100	Brookfield Renewable Partners LP, priv.	24 571	27 720	USD	150 000	AerCap Ireland Capital DAC, 6,500 %, 15-07-25	199 434	217 179
		Total des actions mondiales – position acheteur	243 036	243 893	USD	150 000	AerCap Ireland Capital DAC, 1,750 %, 30-01-26	192 106	208 846
		Titres de créance mondiaux (12,1 %)			GBP	200 000	Barclays plc, 7,125 %, 31-12-49	318 931	361 144
		Obligations du Trésor des États-Unis (8,7 %)			CAD	400 000	Heathrow Funding Ltd., 3,400 %, 08-03-28	377 858	397 141
CAD	350 000	AT&T Inc., 4,000 %, 25-11-25	347 652	351 334	CAD	200 000	Lloyds Banking Group plc, 3,500 %, 03-02-25	189 020	199 981
CAD	100 000	Bank of America Corp., 1,978 %, 15-09-27	93 310	97 467	USD	200 000	Viterra Finance BV, 2,000 %, 21-04-26	232 363	275 651
USD	146 000	Blue Racer Midstream LLC, 7,250 %, 15-07-32	206 866	215 922	USD	250 000	Deutsche Bank AG/ CRAFT 2024-1, 14,588 %, 21-11-33	339 499	359 192
USD	100 000	Centene Corp., 4,250 %, 15-12-27	126 114	139 427				1 849 211	2 019 134
USD	100 000	Delta Air Lines Inc., 4,750 %, 20-10-28	128 379	141 941			Total des titres de créance mondiaux – position acheteur	6 838 127	7 276 420
USD	75 000	Dun & Bradstreet Corp., 5,000 %, 15-12-29	102 128	102 826					

FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2024

Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	
Options (0,1 %)					Contrats de change à terme (-0,3 %)					
Total des options achetées – se reporter à l'annexe A					Total – couverture des devises – se reporter à l'annexe B					
			117 756	55 809					(210 038)	
Coûts de transactions			(1 655)	-						
Total – positions acheteur			56 442 786	57 814 517						
POSITIONS VENDEUR (-0,1 %)					TOTAL DES TITRES EN PORTEFEUILLE (95,5 %)					
Options (-0,1 %)					Autres actifs, moins les passifs (4,5 %)					
Total – options vendues – se reporter à l'annexe A										
			(123 509)	(43 345)				56 319 277	57 561 134	
Total – positions vendeur			(123 509)	(43 345)					2 701 173	
					TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (100,0 %)					
										60 262 307

* Monnaie d'origine du titre de créance

ANNEXE A

OPTIONS (0,0 %)

Émetteur	Type d'option	Nombre d'options	Prix d'exercice \$	Échéance	Coût moyen \$	Juste valeur \$
CDX.NA.HY	Option d'achat	2 650 000	109 \$	Janvier 2025	2 106	103
CDX.NA.HY	Option d'achat	3 500 000	110 \$	Février 2025	3 305	549
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option d'achat	393	82 \$	Janvier 2025	3 835	14
					9 246	666
SOFR à 3 mois	Option de vente	40	95 \$	Décembre 2025	34 903	6 831
CDX.NA.HY	Option de vente	2 650 000	96 \$	Janvier 2025	2 380	19
CDX.NA.HY	Option de vente	3 500 000	105 \$	Février 2025	16 402	12 786
CDX.NA.HY	Option de vente	4 500 000	107 \$	Janvier 2025	9 830	11 481
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option de vente	652	78 \$	Janvier 2025	24 209	21 567
S&P E-Mini, semaine 1	Option de vente	19	5 800 \$	Janvier 2025	20 786	2 459
					108 510	55 143
Total des options achetées					117 756	55 809
CDX.NA.HY	Option d'achat – position vendeur	(2 650 000)	109 \$	Janvier 2025	(4 028)	(556)
CDX.NA.HY	Option d'achat – position vendeur	(3 500 000)	109 \$	Février 2025	(6 242)	(1 268)
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option d'achat – position vendeur	(393)	81 \$	Janvier 2025	(4 657)	(122)
					(14 927)	(1 946)
SOFR à 3 mois	Option de vente – position vendeur	(40)	96 \$	Décembre 2025	(71 734)	(29 124)
CDX.NA.HY	Option de vente – position vendeur	(2 650 000)	100 \$	Janvier 2025	(5 676)	(53)
CDX.NA.HY	Option de vente – position vendeur	(3 500 000)	102 \$	Février 2025	(6 181)	(5 869)
CDX.NA.HY	Option de vente – position vendeur	(4 500 000)	105 \$	Janvier 2025	(2 901)	(2 382)
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option de vente – position vendeur	(652)	75 \$	Janvier 2025	(11 320)	(3 629)
S&P E-Mini, semaine 1	Option de vente – position vendeur	(19)	5 600 \$	Janvier 2025	(10 770)	(342)
					(108 582)	(41 399)
Total des options vendues					(123 509)	(43 345)

ANNEXE B

CONTRATS DE CHANGE À TERME (-0,3 %)

Devise achetée	Devise vendue	Taux à terme	Échéance	Juste valeur (\$)	Contrepartie	Notation
500 000 USD	697 250 CAD	0,71710	13-02-25	20 586	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
Gain latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur				20 586		
339 487 CAD	189 000 GBP	1,79623	06-02-25	(357)	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
7 045 635 CAD	5 068 000 USD	1,39022	13-02-25	(230 267)	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
Perte latente sur les contrats de change à terme, à la juste valeur				(230 624)		
Gain (perte) net latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur				(210 038)		

FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS

Aux 31 décembre 2024 et 2023

1. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les tableaux suivants présentent le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs aux 31 décembre 2024 et 2023.

ACTIF (PASSIF) À LA JUSTE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2024				
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actions – position acheteur	660 544	-	-	660 544
Obligations – position acheteur	-	55 889 337	1 208 827	57 098 164
Options – position acheteur	55 809	-	-	55 809
Contrats à terme – position acheteur	-	20 586	-	20 586
Options – position vendeur	(43 345)	-	-	(43 345)
Contrats à terme – position vendeur	-	(230 624)	-	(230 624)
Total	673 008	55 679 299	1 208 827	57 561 134

ACTIF (PASSIF) À LA JUSTE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2023				
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actions – position acheteur	593 826	-	-	593 826
Obligations – position acheteur	-	19 285 922	-	19 285 922
Options – position acheteur	48 751	-	-	48 751
Contrats à terme – position acheteur	-	305 503	-	305 503
Options – position vendeur	(101 896)	-	-	(101 896)
Total	540 681	19 591 425	-	20 132 106

2. RAPPROCHEMENT DES ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR DE NIVEAU 3

Le tableau suivant présente un rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 des instruments financiers du Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

	Actions – position acheteur \$	Actions – position vendeur \$	Total \$
31 décembre 2024			
Solde à l'ouverture de l'exercice	-	-	-
Achats de placements au cours de l'exercice	1 156 335	-	1 156 335
Produits des ventes au cours de l'exercice	-	-	-
Transferts entrants au cours de l'exercice	-	-	-
Transferts sortants au cours de l'exercice	-	-	-
Gain (perte) net réalisé sur la vente de placements	-	-	-
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	52 492	-	52 492
Solde à la clôture de l'exercice	1 208 827	-	1 208 827
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus au 31 décembre 2024			52 492

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le Fonds ne détenait aucun titre de niveau 3.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, certains titres détenus en position acheteur ont été classés au niveau 3. Les titres de niveau 3 en position acheteur du Fonds sont des titres de créance évalués au prix de transaction en vigueur au moment de l'achat. Si le cours des titres de niveau 3 avait augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué, respectivement, d'environ 60 441 \$. Les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés s'être produits au début de la période.

FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

31 décembre 2024							
Nom du titre	Juste valeur	Technique d'évaluation	Données non observables	Variation raisonnable (+)	Variation raisonnable (-)	Variation de la valeur (+)	Variation de la valeur (-)
Manitoulin USD Ltd., 13,290 %, 10-11-27	286 347	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	14 317 \$	(14 317) \$
Deutsche Bank AG/CRAFT 2024-1, 14,588 %, 21-11-33	359 192	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	17 960 \$	(17 960) \$
BX Commercial Mortgage Trust 2024-PURE, 6,961 %, 15-11-29	200 320	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	10 016 \$	(10 016) \$
St Lawrence Srt Usd 2 Corp., 0,000 %, 25-11-32	362 968	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	18 148 \$	(18 148) \$

3. OPÉRATIONS DE PRÊT DE TITRES

Le Fonds a conclu une entente de prêt de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux investisseurs. La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par le Fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le Fonds reçoit en retour une garantie correspondant au minimum à 102 % de la valeur des titres prêtés. Cette garantie est essentiellement constituée de titres à revenu fixe. Au 31 décembre 2024, la valeur des titres prêtés s'élevait à 11 033 273 \$ et la garantie, à 11 253 943 \$ (titres prêtés d'une valeur de 5 017 017 \$ et garantie d'une valeur de 5 117 362 \$ au 31 décembre 2023). Le revenu de prêt de titres figurant à l'état du résultat global est présenté déduction faite des frais de prêt de titres perçus par le dépositaire du Fonds.

Le revenu de prêt de titres s'établissait comme suit pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023 :

	2024 (\$)	2023 (\$)
Revenu brut de prêt de titres	4 356	2 209
Frais de prêt de titres	(1 525)	(773)
Revenu net de prêt de titres	2 831	1 436
Retenues d'impôts sur le revenu de prêt de titres	-	-
Revenu net tiré du prêt de titres reçu par le Fonds	2 831	1 436
Frais de prêt de titres en pourcentage du revenu brut de prêt de titres	35 %	35 %

4. COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent indiquent quelle aurait été l'incidence nette de l'exercice de la totalité des droits à compensation sur l'état de la situation financière du Fonds.

Actifs et passifs financiers	Montants admis pour la compensation			
	Actif (passif) brut \$	Instruments financiers \$	Garantie reçue/fournie \$	Net \$
31 décembre 2024				
Actifs dérivés – contrats de change à terme	20 586	(20 586)	-	-
Passifs dérivés – contrats de change à terme	(230 624)	20 586	-	(210 038)

Actifs et passifs financiers	Montants admis pour la compensation			
	Actif (passif) brut \$	Instruments financiers \$	Garantie reçue/fournie \$	Net \$
31 décembre 2023				
Actifs dérivés – contrats de change à terme	305 503	-	-	305 503
Passifs dérivés – contrats de change à terme	-	-	-	-

FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

5. AUTRE RISQUE DE PRIX

D'après le coefficient bêta, qui permet de quantifier la relation entre le rendement du Fonds et celui de son indice, si l'indice ICE BofA Canada Broad Market Index avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 3 792 556 \$ (1 309 334 \$ au 31 décembre 2023). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

6. RISQUE DE CHANGE

Le risque de change reflète l'incidence nette des fluctuations de taux de change, compte tenu des contrats à terme. Monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé aux 31 décembre 2024 et 2023 :

INSTRUMENTS FINANCIERS					
31 décembre 2024	Monétaires	Non monétaires	Contrats de	Total	Pourcentage de
Monnaie	\$	\$	change à terme	\$	l'actif net
			\$		%
Dollar américain	6 459 533	267 306	(6 569 698)	157 141	0,3 %
Livre sterling	362 265	-	(340 427)	21 838	0,0 %
Exposition nette	6 821 798	267 306	(6 910 125)	178 979	0,3 %

INSTRUMENTS FINANCIERS					
31 décembre 2023	Monétaires	Non monétaires	Contrats de	Total	Pourcentage de
Monnaie	\$	\$	change à terme	\$	l'actif net
			\$		%
Dollar américain	7 424 199	155 781	(7 340 646)	239 334	1,1 %
Euro	35	-	-	35	0,0 %
Livre sterling	328 750	-	(317 700)	11 050	0,1 %
Exposition nette	7 752 984	155 781	(7 658 346)	250 419	1,2 %

Si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport aux autres monnaies détenues dans le portefeuille de placements, l'actif net aurait diminué ou augmenté d'environ 8 949 \$ (12 521 \$ au 31 décembre 2023). Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

7. RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Si la courbe des taux avait évolué en parallèle de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué de 3 243 296 \$ (1 025 238 \$ au 31 décembre 2023). Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Aux 31 décembre 2024 et 2023, l'exposition du Fonds aux titres de créance, par échéance, était la suivante :

Titres de créance par date d'échéance	31 décembre 2024 (\$)		
	Positions acheteur	Positions vendeur	Total
Moins de 1 an	3 109 751	-	3 109 751
De 1 à 3 ans	7 614 357	-	7 614 357
De 3 à 5 ans	8 002 372	-	8 002 372
Plus de 5 ans	38 371 684	-	38 371 684
Total	57 098 164	-	57 098 164

Titres de créance par date d'échéance	31 décembre 2023 (\$)		
	Positions acheteur	Positions vendeur	Total
Moins de 1 an	448 040	-	448 040
De 1 à 3 ans	5 452 266	-	5 452 266
De 3 à 5 ans	2 794 041	-	2 794 041
Plus de 5 ans	10 591 575	-	10 591 575
Total	19 285 922	-	19 285 922

FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

8. RISQUE DE CRÉDIT

Le tableau suivant présente, en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, les titres de créance détenus par le Fonds selon leur notation. La notation de toutes les contreparties aux contrats dérivés était d'au moins A-. La totalité de la trésorerie est détenue auprès d'une institution financière ayant reçu une notation d'au moins A+.

31 décembre 2024				31 décembre 2023			
Notation des obligations	Net	Position acheteur	Position vendeur	Notation des obligations	Net	Position acheteur	Position vendeur
AAA	16,5 %	16,5 %	0,0 %	AAA	31,4 %	31,4 %	0,0 %
AA	3,0 %	3,0 %	0,0 %	AA	2,6 %	2,6 %	0,0 %
AA-	15,6 %	15,6 %	0,0 %	AA-	2,5 %	2,5 %	0,0 %
A+	3,7 %	3,7 %	0,0 %	A+	3,5 %	3,5 %	0,0 %
A	3,6 %	3,6 %	0,0 %	A	0,8 %	0,8 %	0,0 %
A-	5,0 %	5,0 %	0,0 %	A-	2,2 %	2,2 %	0,0 %
BBB+	12,3 %	12,3 %	0,0 %	BBB+	8,5 %	8,5 %	0,0 %
BBB	12,0 %	12,0 %	0,0 %	BBB	10,6 %	10,6 %	0,0 %
BBB-	13,4 %	13,4 %	0,0 %	BBB-	12,9 %	12,9 %	0,0 %
BB+	1,4 %	1,4 %	0,0 %	BB+	4,5 %	4,5 %	0,0 %
BB	3,0 %	3,0 %	0,0 %	BB	4,9 %	4,9 %	0,0 %
BB-	1,7 %	1,7 %	0,0 %	BB-	4,7 %	4,7 %	0,0 %
B+	0,7 %	0,7 %	0,0 %	B+	1,9 %	1,9 %	0,0 %
B	0,5 %	0,5 %	0,0 %	B	0,2 %	0,2 %	0,0 %
B-	0,3 %	0,3 %	0,0 %	B-	0,9 %	0,9 %	0,0 %
Aucune notation	2,0 %	2,0 %	0,0 %	Aucune notation	0,0 %	0,0 %	0,0 %

Les notations ci-dessus, obtenues auprès d'agences de notation, sont présentées en fonction de leur disponibilité et selon l'ordre hiérarchique suivant :

1) Standard & Poor's, 2) Moody's et 3) Dominion Bond Rating Service.

9. RISQUE DE CONCENTRATION

Le tableau ci-dessous résume le risque de concentration du Fonds en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aux 31 décembre 2024 et 2023.

Territoire	% de l'actif net	
	31 décembre 2024	31 décembre 2023
POSITIONS ACHETEUR	95,9 %	96,7 %
Actions canadiennes	0,7 %	2,8 %
Énergie	0,4 %	1,2 %
Produits financiers	0,2 %	1,4 %
Immobilier	0,1 %	0,1 %
Services collectifs	0,0 %	0,1 %
Actions mondiales	0,4 %	0,1 %
États-Unis	0,4 %	0,0 %
Titres internationaux	0,0 %	0,1 %
Titres de créance canadiens	82,6 %	59,9 %
Obligations de sociétés	44,2 %	34,8 %
Obligations d'État	37,5 %	25,1 %
Titres adossés à des actifs	0,9 %	0,0 %
Titres de créance mondiaux	12,1 %	32,2 %
Obligations des États-Unis	8,7 %	26,1 %
Obligations internationales	3,4 %	6,1 %
Instruments dérivés	0,1 %	1,7 %
POSITIONS VENDEUR	-0,4 %	-0,5 %
Instruments dérivés	-0,4 %	-0,5 %

FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

10. RISQUE DE LIQUIDITÉ

Les tableaux qui suivent présentent une analyse des passifs financiers du Fonds par catégorie d'échéance, d'après le terme à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les montants présentés dans le tableau reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés. Les montants à payer aux porteurs de parts rachetables sont présentés à l'état de la situation financière en tant qu'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et sont payables à vue.

31 décembre 2024	À vue	Moins de 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Passifs financiers	\$	\$	\$	\$
Charges à payer et autres montants à payer	-	112 040	-	112 040
Achats de placements à payer	2 121	-	-	2 121
Passifs dérivés	273 969	-	-	273 969

31 décembre 2023	À vue	Moins de 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Passifs financiers	\$	\$	\$	\$
Charges à payer et autres montants à payer	-	108 786	-	108 786
Achats de placements à payer	78 361	-	-	78 361
Passifs dérivés	101 896	-	-	101 896
Découvert	159 481	-	-	159 481

11. OPÉRATIONS SUR LES PARTS DU FONDS

Exercices clos les 31 décembre

	2024					2023				
	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie I	Catégorie O****	Parts de FNB	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie I	Catégorie O****	Parts de FNB
Parts émises et en circulation, à l'ouverture de l'exercice	5 294	231 431	1 681 782	702	100 000	5 087	5 086	1 565 981	-	110 000
Parts émises	287 861	1 206 347	610 664	102 960	1 820 000	5 231	244 389	49 398	700	10 000
Parts réinvesties	3 835	7 551	85 224	1 450	-	133	3 421	70 860	2	-
Parts rachetées	(8 837)	(131 264)	(298 944)	(10 092)	(10 000)	(5 157)	(21 465)	(4 457)	-	(20 000)
Parts émises et en circulation, à la clôture de l'exercice	288 153	1 314 065	2 078 726	95 020	1 910 000	5 294	231 431	1 681 782	702	100 000
Nombre moyen pondéré de parts détenues au cours de l'exercice	96 058	268 611	2 055 284	34 455	308 142	3 212	116 288	1 618 419	700	110 384

**** Les parts de catégorie O ont été émises le 3 novembre 2023.

12. COMMISSIONS

Exercices clos les 31 décembre (en milliers de dollars)

	2024	2023
Commissions de courtage	79	87
Accords de paiement indirect	2	1

13. REPORTS PROSPECTIFS DE PERTES FISCALES

Au 31 décembre (en milliers de dollars)

	2024	2023
Report prospectif du montant net des pertes en capital	-	49
Report prospectif des pertes autres qu'en capital	-	-

FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2024 et 2023

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Fonds fortifié d'obligations essentielles Picton Mahoney (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable établie sous le régime des lois de la province d'Ontario aux termes d'une convention de fiducie datée du 19 septembre 2018, dans sa version modifiée. Le Fonds a commencé ses activités le 28 octobre 2022. En vertu de la déclaration de fiducie, Picton Mahoney Asset Management agit à titre de gestionnaire (le « gestionnaire »), de conseiller en valeurs (le « conseiller en valeurs ») et de fiduciaire (le « fiduciaire ») du Fonds. Le gestionnaire est responsable des activités courantes du Fonds, y compris de la gestion des portefeuilles de placement du Fonds. L'adresse du siège social du Fonds est le 33, Yonge Street, Suite 320, Toronto (Ontario) M5E 1G4. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens (CAD). La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 24 mars 2025.

Le 28 octobre 2022, 5 001 parts de catégorie A, 5 000 parts de catégorie F et 5 000 parts de catégorie I ont été émises en faveur du gestionnaire du Fonds, pour une contrepartie en trésorerie de 10,00 CAD par part.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de catégories ou de séries, et émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie ou série. Le Fonds a créé des parts de catégories A, F, I O et des parts FNB.

Les parts de catégorie A sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie F sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de compte sur honoraires ou de compte intégré auprès de leur courtier inscrit et qui paient des frais annuels selon les parts détenues plutôt que des commissions sur les opérations ou, au gré du gestionnaire, à tout autre investisseur pour lequel le gestionnaire n'engage aucuns frais de placement. Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs, au cas par cas, au gré du gestionnaire. Des parts de FNB sont inscrites, émises et vendues régulièrement à la TSX, et les investisseurs pourront y acheter ces parts par l'entremise de courtiers inscrits dans leur province ou territoire de résidence. Les parts de catégorie O sont offertes uniquement aux investisseurs qui détiennent un compte géré de façon discrétionnaire par le gestionnaire, et effectuent le placement initial minimal et le placement minimal subséquent requis que le gestionnaire établit à l'occasion.

Au 31 décembre 2024, le Fonds comptait cinq catégories de parts : A, F, I, O et des parts de FNB. Au 31 décembre 2023, le gestionnaire détenait 1 part de catégorie A, 752 parts de catégorie I et 732 parts de catégorie O du Fonds (1 part de catégorie A, 721 parts de catégorie I et 702 part de catégorie O au 31 décembre 2023).

L'objectif de placement du Fonds est de préserver le capital en maximisant le rendement total pour les porteurs de parts principalement par la réalisation d'un revenu en plus d'une croissance du capital. Le Fonds investit principalement dans un groupe bien diversifié de titres à revenu fixe nord-américains et utilise des stratégies de couverture pour la gestion de la volatilité et la réduction du risque.

2. RÉSUMÉ DES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables significatives et les techniques d'évaluation adoptées par les Fonds et utilisées pour établir les présents états financiers sont résumées ci-après.

a) Base d'établissement

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International

Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité). Les états financiers ont été préparés selon le principe du coût historique, et modifiés par la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés) à la juste valeur par le biais du résultat net.

b) Classement

i) Actifs

Le Fonds classe ses placements selon son modèle économique pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Les actifs financiers sont gérés et leur rendement est évalué à la juste valeur. Le Fonds privilégie les données sur la juste valeur et s'en sert pour l'évaluation du rendement des actifs et la prise de décision. Il n'a pas opté pour une désignation irrévocable des actions comme étant évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance du Fonds se composent uniquement des intérêts et du capital. Toutefois, ces titres ne sont pas détenus pour en percevoir les flux de trésorerie contractuels ni à la fois pour les flux de trésorerie contractuels et la vente. Les flux de trésorerie contractuels sont accessoires par rapport à la réalisation des objectifs induits par le modèle économique du Fonds. En conséquence, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

ii) Passifs

Le Fonds recourt à des ventes à découvert, qui sont des ventes des titres empruntés en prévision d'une baisse de leur valeur de marché. Les ventes à découvert sont aussi utilisées dans diverses opérations d'arbitrage. Les titres vendus à découvert sont détenus à des fins de transaction et classés dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Les contrats dérivés ayant une juste valeur négative sont classés dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, le Fonds classe tous ses placements dans les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Selon la politique du Fonds, le gestionnaire doit évaluer l'information relative aux actifs financiers et aux passifs financiers selon la méthode de la juste valeur, conjointement avec les autres informations financières pertinentes.

c) Évaluation de la juste valeur

Le Fonds utilise une hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux pour présenter la juste valeur fondée sur les données d'entrée utilisées pour évaluer ses placements. Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

- Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 – Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Aux 31 décembre 2024 et 2023

d) Évaluation des placements et des dérivés

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs, soit les actions, les obligations, les options, les bons de souscription et les fonds négociés en bourse, est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances.

Les titres non cotés sur une bourse reconnue sont évalués de la même manière, sur la base des cours publiés obtenus auprès de courtiers reconnus. Les titres pour lesquels une cote ne peut être facilement obtenue seront évalués à la juste valeur établie de bonne foi par le gestionnaire ou des personnes agissant sous sa supervision. Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est calculé selon la méthode du coût moyen. La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et fait des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

Les parts de fonds d'investissement détenues dans le portefeuille sont évaluées à leur valeur liquidative respective aux dates d'évaluation pertinentes, établies par le gestionnaire, ces valeurs étant les plus facilement et régulièrement disponibles.

Les bons de souscription, les options et les contrats à terme normalisés qui ne sont pas inscrits à la cote d'une bourse reconnue sont évalués au moyen du modèle de Black-Scholes et de données de marché observables.

Les contrats de change à terme sont évalués à chaque jour d'évaluation sur la base de l'écart entre la valeur du contrat à la date de signature et sa valeur au jour d'évaluation.

L'écart entre la juste valeur et le coût moyen est présenté à titre de variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme.

Les autres actifs financiers détenus à des fins de perception et les autres passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif du contrat. La juste valeur des autres actifs

et passifs financiers évalués au coût amorti correspond approximativement à leur valeur comptable, en raison de leur échéance à court terme.

Montants à recevoir pour les placements vendus et achats de placements à payer

Les montants à recevoir pour les placements vendus et les achats de placements à payer représentent les opérations dont le règlement ou la livraison n'a pas encore eu lieu à la date de clôture de l'état de la situation financière. Ces montants sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti par la suite. À chaque date de clôture, les Fonds doivent évaluer la correction de valeur pour montants à recevoir pour les placements vendus et achats de placements à payer à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas fortement augmenté depuis la comptabilisation initiale, la correction de valeur comptabilisée correspond au montant des pertes de crédit attendues pour douze mois. Une correction de valeur peut être nécessaire si la contrepartie éprouve des difficultés financières importantes ou qu'elle risque de s'engager dans un processus de faillite ou de restructuration financière, ou en cas de défaut de paiement. Si le risque de crédit d'un actif augmente au point qu'il soit considéré comme déprécié, les revenus d'intérêts sont calculés en fonction de la valeur comptable brute, ajustée pour tenir compte de la correction de valeur. Le gestionnaire a établi que tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 30 jours et toute détérioration importante de la qualité de crédit d'une contrepartie représentent une augmentation significative du risque de crédit. Tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 90 jours est considéré comme déprécié.

e) Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts à vue auprès d'une institution financière canadienne et inscrite à la juste valeur.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts à vue auprès des banques et des courtiers, d'autres placements à court terme effectués sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, et les découverts bancaires. Les découverts bancaires sont présentés à titre de passif courant dans l'état de la situation financière.

f) Opérations de placement et constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date où elles ont lieu. Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende. Les intérêts à distribuer présentés dans l'état du résultat global correspondent aux intérêts reçus par le Fonds et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées et les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf lorsqu'il s'agit d'obligations zéro coupon, qui sont amorties selon le mode linéaire. Les gains ou les pertes réalisés sur la vente de placements et la plus-value ou la moins-value latente sur les placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, à l'exception des obligations zéro coupon. Les revenus, les charges communes et les gains (pertes) sont attribués à chaque catégorie du Fonds selon sa part proportionnelle de la valeur liquidative totale.

Le Fonds comptabilise les distributions provenant de placements dans des fonds d'investissement sous-jacents en tant que telles et à la date de distribution.

g) Évaluation des parts du Fonds

La valeur liquidative du Fonds est calculée à la clôture d'un jour normal de bourse (normalement 16 h, heure de l'Est) chaque jour où la Bourse de

FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2024 et 2023

Toronto (« TSX ») est ouverte (la « date d'évaluation »). La valeur liquidative du Fonds sera calculée en dollars canadiens, et les parts du Fonds sont libellées en dollars canadiens.

Les parts du Fonds sont réparties entre les catégories A, F, I, O et les parts de FNB. Chaque catégorie se compose de parts de valeur égale. Lorsque vous investissez dans le Fonds, vous achetez des parts d'une catégorie en particulier du Fonds.

La valeur liquidative par part est calculée pour chaque catégorie de parts (le « prix par part »). Le prix par part est le prix utilisé pour la totalité des achats, substitutions, reclassements et rachats de parts d'une catégorie (y compris les achats effectués lors du réinvestissement des distributions). Le prix auquel des parts sont émises ou rachetées est fondé sur le premier prix par part applicable établi après la réception de l'ordre d'achat ou de rachat.

Le prix par part de chaque catégorie du Fonds est calculé en établissant la juste valeur des placements et des autres actifs attribués à une catégorie, et en soustrayant du montant obtenu les passifs attribués à cette catégorie. On obtient ainsi la valeur liquidative de la catégorie. Le prix par part d'une catégorie est obtenu en divisant la valeur liquidative de cette catégorie par le nombre total de parts de cette catégorie qui sont détenues par les investisseurs.

Les achats et les rachats de parts sont comptabilisés par catégorie, mais les actifs attribués à l'ensemble des catégories d'un Fonds sont mis en commun afin de créer un seul fonds à des fins de placement. Chaque catégorie assume sa quote-part des coûts du fonds, ainsi que des frais de gestion et de la rémunération au rendement. Le prix par part varie d'une catégorie à l'autre parce que les coûts liés au fonds, les frais de gestion et la rémunération au rendement varient d'une catégorie à l'autre.

Tout ordre relatif à une souscription, à un reclassement, à une substitution ou à un rachat reçu après 16 h (heure de l'Est) un jour d'évaluation sera traité le jour d'évaluation suivant.

Les parts de FNB du Fonds peuvent être achetées ou vendues à la TSX par l'entremise d'un courtier inscrit au plus tard à 14 h (heure de l'Est) les jours de bourse.

h) Conversion des devises

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en monnaie étrangère est convertie en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la clôture de chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres libellés en monnaie étrangère et les revenus et charges connexes sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de ces opérations.

Les gains et pertes de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs sont inscrits au poste « Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs » et les gains et pertes de change sur les autres actifs et passifs financiers sont inscrits aux postes « Gain (perte) net réalisé sur les placements, les options et les contrats de change à terme » et « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme ».

i) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque catégorie du Fonds correspond à l'augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de cette catégorie au cours de l'exercice.

j) Coûts de transactions

Les coûts de transactions sont des coûts marginaux résultant directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement et qui comprennent les frais et commissions versés aux placeurs pour compte, aux conseillers et aux courtiers, les droits prélevés par les organismes de réglementation et les bourses de valeurs mobilières, ainsi que les droits et taxes de transfert. Ces coûts sont passés en charges et inscrits au poste « Coûts de transactions » de l'état du résultat global.

k) Opérations de prêts de titres

Le Fonds peut conclure des opérations de prêts de titres. Ces opérations nécessitent l'échange temporaire de titres, l'emprunteur fournissant des garanties et s'engageant à remettre les mêmes titres au Fonds à une date ultérieure. Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, d'intérêts versés sur les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'engagement et inclus dans les états du résultat global.

Le Fonds a conclu une entente de prêts de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux Investisseurs. La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par le Fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le Fonds recevra une garantie correspondant au minimum à 102 % de la valeur des titres prêtés. La garantie est généralement composée de trésorerie et d'obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada, par une province canadienne ou par un organisme supranational accepté du Canada, comme le prévoit le Règlement 81-102. Le revenu de prêts de titres figurant aux états du résultat global est présenté déduction faite des frais de prêts de titres perçus par le dépositaire du Fonds, Fiducie RBC Services aux Investisseurs.

l) Entités structurées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Le gestionnaire a établi que tous les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds investit sont des entités structurées non consolidées. Dans le cadre de cette évaluation, le gestionnaire a examiné le fait que la prise de décision sur les activités des fonds sous-jacents ne dépend pas des droits de vote ou des droits similaires du Fonds et d'autres investisseurs des fonds sous-jacents.

Le Fonds investit dans des titres adossés à des créances hypothécaires et dans d'autres titres adossés à des créances mobilières. Ces titres sont des titres adossés à des créances hypothécaires avec flux identiques, des titres garantis par des créances hypothécaires, des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des actifs, des titres garantis par des créances et d'autres titres représentant, directement ou indirectement, une participation dans, ou garantis et payable par, des emprunts hypothécaires immobiliers. Le gestionnaire a établi que les émetteurs de ces titres sont également des entités structurées non consolidées. Les titres de créance et de capitaux propres de ces émetteurs peuvent comprendre des tranches ayant divers degrés de subordination. Ces titres peuvent donner lieu à un paiement mensuel d'intérêts et de capital.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des établissements d'épargne et de crédit, des institutions de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des actifs sont créés à partir de divers types d'actifs, dont les prêts automobiles, les créances sur les cartes de crédit, les prêts sur l'avoir net foncier et les prêts aux étudiants.

Aux 31 décembre 2024 et 2023

La valeur comptable des titres adossés à des créances hypothécaires et des autres titres adossés à des créances mobilières est présentée à l'inventaire du portefeuille. La juste valeur de ces titres aux 31 décembre 2024 et 2023 représente le risque maximal de perte à cette date. La variation de la juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires et des autres titres adossés à des créances mobilières est inscrite à l'état du résultat global à titre de variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme.

m) Compensation

Les Fonds opèrent compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net qui en résulte dans le bilan lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le droit juridiquement exécutoire ne doit pas être conditionnel à des événements futurs et doit être exécutoire dans le cours normal des activités et en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite de la société ou de la contrepartie.

n) Normes comptables futures

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des informations financières en introduisant de nouvelles exigences, notamment de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux requis dans l'état du résultat global ainsi que des directives plus précises sur le regroupement des informations. IFRS 18 remplace IAS 1 *Présentation des états financiers*. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, mais son adoption anticipée est permise. Le gestionnaire évalue présentement l'incidence de ces nouvelles exigences.

3. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Pour la préparation des présents états financiers, la direction a eu recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de certains actifs et passifs à la date de clôture et sur les montants de certains revenus et de certaines charges de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants du Fonds pour la préparation des états financiers.

Évaluation à la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif, y compris des dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché.

En l'absence de données de marché, le Fonds peut évaluer ses positions au moyen de ses propres modèles, qui reposent sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et examinés périodiquement par le gestionnaire, qui est indépendant de la partie qui les a créés.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les

instruments financiers. Le Fonds peut considérer comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

4. RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Fonds est exposé à divers risques financiers, notamment le risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. L'équipe de gestion des placements examine et rééquilibre régulièrement et continuellement le portefeuille afin de maintenir le rapport risque/rendement cible. Les portefeuilles associés à chaque stratégie sont examinés les uns par rapport aux autres et comparativement à leur indice de référence. Les pondérations par secteur et par type de titre font également l'objet d'analyses. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

Voir les notes propres au Fonds pour des informations sur les risques liés aux instruments financiers du Fonds.

Risque de prix :

Le Fonds investit dans des instruments financiers et prend des positions dans des titres inscrits à la cote d'une bourse ou négociés hors cote, qui peuvent comprendre des dérivés. Aux 31 décembre 2024 et 2023, le Fonds détenait des actions positions acheteur et vendeur de sociétés ouvertes dont les titres sont activement négociés sur une bourse reconnue. Les actions sont exposées au risque de prix résultant des incertitudes liées à l'évolution des cours des instruments (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change).

Les ventes à découvert comportent certains risques, notamment le risque que la vente à découvert d'un titre expose le Fonds à des pertes si la valeur du titre augmente. Toute vente à découvert crée le risque d'une perte théoriquement illimitée, car le cours du titre sous-jacent peut théoriquement augmenter à l'infini et entraîner une hausse, pour le Fonds, des coûts d'achat des titres servant à couvrir la position à découvert. En outre, pour effectuer une vente à découvert, un Fonds doit emprunter des titres. Rien ne garantit que le prêteur des titres n'en exigera pas le remboursement avant que le Fonds souhaite le faire, l'obligeant éventuellement à emprunter les titres auprès d'un autre prêteur ou de les acheter sur le marché à un prix moins intéressant. De plus, l'emprunt de titres entraîne le paiement d'une commission, qui pourrait augmenter pendant la période d'emprunt, ce qui augmenterait les frais liés à la stratégie de vente à découvert. Rien ne garantit non plus que le titre vendu à découvert puisse être racheté, compte tenu des contraintes de l'offre et de la demande sur les marchés. Finalement, afin de maintenir les rapports appropriés entre les positions acheteur et les positions vendeur d'un Fonds, le gestionnaire pourrait devoir acheter ou vendre des titres à découvert à des prix non intéressants. Le risque maximal découlant des instruments financiers détenus en position acheteur est fonction de la juste valeur de ces instruments.

Risque de change :

Le risque de change s'entend du risque que la trésorerie et les titres détenus par le Fonds et les montants à payer ou à recevoir de courtiers soient en monnaie autre que le dollar canadien ou qu'ils soient exposés à une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds. Les titres étrangers sont libellés en devises et leurs prix sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds pour déterminer la juste valeur. Par conséquent, les fluctuations de change auront une incidence sur la valeur liquidative de chaque catégorie. Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme afin de gérer son risque de change.

Aux 31 décembre 2024 et 2023

Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt découle de l'investissement dans des instruments financiers portant intérêt et de la possibilité que la variation des taux d'intérêt en vigueur sur le marché ait une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur de tels instruments financiers. Les variations de taux d'intérêt ont une faible incidence sur la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie investis à des taux d'intérêt à court terme du marché. Les variations des taux d'intérêt du marché ont aussi une influence sur les cours de marché. En outre, les variations des taux d'intérêt du marché peuvent influencer sur les coûts d'emprunt des positions vendeur détenues par le Fonds. Voir la note 7 des notes propres au Fonds pour des informations sur l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit :

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds. Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation. Le recours à des dépositaires et à des courtiers primaires qui procèdent au règlement des transactions comporte toutefois des risques et, dans de rares circonstances, les titres et autres actifs déposés auprès du dépositaire ou du courtier peuvent être exposés au risque de crédit lié à ces parties. En outre, des problèmes d'ordre pratique ou des retards peuvent survenir lorsque le Fonds tente de faire respecter ses droits à l'égard des actifs en cas d'insolvabilité d'une telle partie.

Le Fonds est exposé au risque de crédit. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue sur les autres actifs financiers au coût amorti, le gestionnaire tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Aux 31 décembre 2024 et 2023, tous les montants à recevoir pour les placements vendus, les souscriptions à recevoir, les dividendes à recevoir, les intérêts et autres montants à recevoir, les dépôts auprès de courtiers pour les titres vendus à découvert et la trésorerie étaient détenus par des contreparties ayant une bonne qualité de crédit et devaient être réglés dans un délai maximum d'une semaine. Le gestionnaire pense que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Le Fonds n'a donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois, car cette dépréciation serait négligeable.

Le Fonds investit essentiellement dans des titres à revenu fixe et est, par conséquent, exposé au risque de crédit associé au portefeuille sous-jacent de titres à revenu fixe. Se reporter à la note 8 des notes propres au Fonds pour plus de détails sur l'exposition du Fonds.

Risque de liquidité :

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un Fonds ne puisse disposer de trésorerie suffisante pour régler ses paiements. Le Fonds investit principalement dans des titres liquides qui sont facilement réalisables sur un marché actif, ce qui est indispensable si le Fonds doit financer quotidiennement des rachats dans le cadre de ses activités. Le Fonds peut à l'occasion investir dans des titres de négociation restreinte dans le cadre de placements privés, bien que ce type de placement ne représente pas une part importante de sa valeur liquidative. Le Fonds peut aussi maintenir une réserve de trésorerie pour les rachats de parts. Tous les passifs du Fonds arrivent à échéance dans un an ou moins, sauf les obligations vendues à découvert, qui peuvent être rachetées au gré du gestionnaire en vue de régler le passif immédiatement.

Les parts rachetables sont rachetables à vue, au gré du porteur. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de trésorerie réelles, car les porteurs conservent généralement ces instruments pour une plus longue période.

Risque de concentration :

Le risque de concentration découle de l'exposition à des instruments financiers d'une même catégorie, qu'il s'agisse d'une région, d'un type d'actif ou du secteur.

Risque géopolitique :

Des événements imprévisibles comme les opérations militaires, le terrorisme, les tarifs douaniers, les barrières commerciales, les catastrophes naturelles et les pandémies pourraient freiner le commerce mondial et générer de la volatilité et des inquiétudes à l'égard de la liquidité sur plusieurs marchés. Par ailleurs, de tels événements pourraient fortement perturber les chaînes d'approvisionnement, l'activité économique, les marchés boursiers à l'échelle mondiale et les émetteurs dans lesquels le Fonds investit, ce qui influencerait sur la performance du Fonds.

5. GESTION DU CAPITAL

Le capital du Fonds correspond aux parts émises et en circulation, ainsi qu'à la valeur liquidative attribuable aux porteurs de parts participants. Le gestionnaire gère le capital du Fonds conformément aux objectifs, aux stratégies et aux restrictions de placements, tels qu'ils sont décrits dans le prospectus du Fonds, tout en conservant suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat. Le Fonds n'est assujéti à aucune exigence externe en matière de capital.

6. TRANSACTIONS SUR PARTS RACHETABLES

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de catégories de parts aux conditions fixées par le gestionnaire. Dans le futur, d'autres catégories peuvent être offertes à d'autres conditions, notamment des modalités différentes en matière de frais, de rémunération des courtiers et de niveaux minimaux de souscription. Chaque part d'une catégorie représente une participation indivise dans la valeur liquidative du Fonds attribuable à cette catégorie.

Le Fonds est ouvert aux nouveaux investisseurs et aux achats de parts supplémentaires quotidiennement. Les parts du Fonds sont offertes à la valeur liquidative par part de la catégorie, calculée à la date d'évaluation applicable. Le placement initial minimal dans le Fonds est de 2 000 \$ pour toutes les catégories. Le gestionnaire peut toutefois, à son gré, accepter une souscription initiale inférieure, à condition que, dans chaque cas, l'émission de parts relativement à une telle souscription soit autrement dispensée des exigences en matière de prospectus prévues par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Les placements minimaux subséquents sont de 500 CAD, sous réserve de la législation en valeurs mobilières applicable.

Le capital du Fonds est constitué de parts rachetables émises sans valeur nominale. Les parts donnent droit à des distributions, le cas échéant, et au paiement d'une quote-part fondée sur la valeur liquidative par part du Fonds à la date de rachat. Le Fonds n'impose aucune restriction ou condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et les rachats d'actions autres que celles décrites ci-dessus. Les fluctuations pertinentes sont présentées à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et dans les notes propres à chaque Fonds.

IAS 32 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* exige que les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser cet instrument contre de la

FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2024 et 2023

trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers. Les parts du Fonds ont été reclassées dans les passifs financiers. Le Fonds comporte diverses séries dont les frais de gestion sont différents et qui, par conséquent, n'ont pas des caractéristiques identiques. Toutes les parts ayant le même rang de subordination, elles ne répondent pas aux exigences de l'AS 32 et ne peuvent donc pas être classées dans les capitaux propres.

Généralement, les ordres permettant d'acheter des parts de FNB directement d'un Fonds doivent être exécutés par un courtier désigné ou par un « courtier de FNB », c'est-à-dire un courtier inscrit (pouvant être un courtier désigné ou non) qui a conclu un contrat avec Picton lui permettant de souscrire, d'acquérir et de vendre des parts de FNB d'un ou de plusieurs Fonds régulièrement. Pour chaque nombre prescrit de parts émises, un courtier de FNB doit remettre un paiement composé i) d'un groupe de titres ou d'actifs représentant les éléments d'actifs du Fonds (un « panier de titres ») pour chaque nombre prescrit de parts émises dont l'ordre de souscription a été accepté et de la trésorerie, dont le montant sera égal à la valeur liquidative par part totale du nombre prescrit de parts déterminée à la suite de la réception de l'ordre de souscription; ou ii) de trésorerie seulement, de titres autres qu'un panier de titres ou d'une combinaison de titres autres qu'un panier de titres et de trésorerie, dont le montant sera égal à la valeur liquidative par part totale du nombre prescrit de parts déterminée à la suite de la réception de l'ordre de souscription. Lorsque vous demandez le rachat de parts de FNB, vous recevez le produit de la vente en trésorerie à un prix de rachat équivalant à 95 % du cours de clôture des parts à la date de prise d'effet de la demande de rachat contre trésorerie, jusqu'à concurrence d'un prix de rachat correspondant à la valeur liquidative applicable par part. Les porteurs de parts pourront généralement vendre leurs parts de FNB à la TSX ou à un autre marché boursier au cours du marché par l'entremise d'un courtier inscrit, en assumant uniquement les commissions de courtage habituelles.

7. DISTRIBUTIONS

À la fin de chaque exercice, le Fonds compte distribuer à ses porteurs de parts son revenu net et ses gains en capital nets réalisés, le cas échéant, afin de ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu en vertu de la partie I de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt »), compte tenu des pertes et de tout remboursement au titre des gains en capital.

Toutes les distributions annuelles versées sur les parts de catégories A, F, I et O seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires. Toutes les distributions annuelles versées sur les parts de FNB seront versées en espèces.

8. IMPÔTS

Le Fonds est actuellement une « fiducie d'investissement à participation unitaire » et, conséquemment, le montant de son revenu pour l'année est assujéti à l'impôt en vertu de la partie I de la Loi, moins la tranche qu'il déduit au titre du montant payé ou à payer aux porteurs de parts au cours de l'année. Le Fonds a l'intention d'utiliser le plein montant disponible pour déduction chaque année dans le calcul de son revenu imposable annuel. En conséquence, à condition qu'il verse des distributions à même son revenu net et ses gains en capital nets réalisés, il n'est en général pas assujéti à l'impôt sur le revenu en vertu de la partie I de la Loi. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Comme le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôts différés dans l'état de la situation financière.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pour des périodes allant jusqu'à 20 ans et déduites des revenus imposables

futurs. Les pertes en capital nettes peuvent être reportées indéfiniment et déduites des gains en capital imposables des années ultérieures. Pour des renseignements sur les reports prospectifs de pertes fiscales, voir la note 13 dans les notes propres au Fonds.

Le Fonds est tenu d'inclure dans son revenu pour chaque année d'imposition tous les dividendes qu'il a reçus durant cette année et tous les intérêts qui s'accumulent en sa faveur jusqu'à la fin de l'année ou qu'il a le droit de recevoir ou qu'il reçoit avant la fin de l'année, sauf si ces intérêts ont été inclus dans le calcul de son revenu pour une année d'imposition antérieure. Pour calculer son revenu, le Fonds tient compte des reports prospectifs de pertes, de remboursements au titre des gains en capital et des frais déductibles, dont les frais de gestion.

Les gains et les pertes réalisés par le Fonds à la disposition des titres seront généralement déclarés à titre de gains et de pertes en capital. En vertu du paragraphe 39(4) de la Loi de l'impôt, le Fonds a fait un choix qui permettra à l'ensemble des gains ou des pertes réalisés à la disposition de titres qui sont des « titres canadiens » (au sens de la Loi de l'impôt), y compris les titres canadiens acquis dans le cadre de ventes à découvert, d'être considérés comme des gains ou des pertes en capital du Fonds. En règle générale, les gains et les pertes réalisés par le Fonds sur les dérivés et les ventes à découvert de titres (autres que des titres canadiens) seront traités comme des revenus ou des pertes du Fonds, sauf lorsqu'un dérivé est utilisé pour couvrir des titres détenus à titre de capital, dans la mesure où il existe un lien suffisant et sous réserve des règles détaillées de la Loi de l'impôt. La question de savoir si les gains ou les pertes réalisés par le Fonds relativement à un titre donné (à l'exception d'un titre canadien) sont à titre de revenu ou de capital repose principalement sur des considérations factuelles. Les pertes subies par le Fonds au cours d'une année d'imposition ne peuvent être attribuées aux porteurs de parts, mais le Fonds peut les déduire au cours des années ultérieures conformément à la Loi de l'impôt.

9. CHARGES D'EXPLOITATION

Le gestionnaire est responsable des activités quotidiennes du Fonds. Le Fonds paie ses propres charges d'exploitation, exception faite des frais de publicité et des frais liés aux programmes de rémunération des courtiers, lesquels sont payés par le gestionnaire. Les charges d'exploitation comprennent, notamment, les frais et commissions de courtage, les taxes et impôts, les honoraires d'audit et les frais juridiques, les honoraires du Comité d'examen indépendant (le « CEI »), les coûts et frais liés au CEI, les droits de garde, les charges d'intérêts, les frais d'exploitation, les frais d'administration, les coûts des systèmes, les coûts des services aux investisseurs et les coûts des rapports financiers et d'autres rapports destinés aux investisseurs, ainsi que des prospectus, des notices annuelles et des aperçus des fonds.

Toutes les charges, à l'exception des charges propres à chaque catégorie, sont réparties entre les catégories du Fonds selon la quote-part du total de la valeur liquidative du Fonds revenant à chaque catégorie. Le gestionnaire peut, à l'occasion, renoncer à une partie des frais devant lui être versés et des charges devant lui être remboursées. Une telle renonciation n'a toutefois aucune incidence sur le droit du gestionnaire aux frais et charges ultérieurement comptabilisés.

Honoraires de l'auditeur

En ce qui concerne l'audit des fonds gérés par le gestionnaire qui sont des entités d'intérêt public, les honoraires payés ou à payer à PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. (PwC) et aux autres cabinets membres du réseau PwC s'élevaient à 355 133 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Les honoraires liés à d'autres services s'élevaient à 319 757 \$.

Aux 31 décembre 2024 et 2023

10. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

a) Frais de gestion

Le Fonds paie au gestionnaire des frais de gestion pour les services qu'il lui fournit. Les frais de gestion sont différents pour chaque catégorie de parts. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, majorés des taxes applicables, et versés le dernier jour ouvrable de chaque trimestre civil. Ces frais sont différents pour chaque catégorie de parts du Fonds. Les frais de gestion annuels payables par le Fonds au gestionnaire pour les parts de catégories A, F et les parts FNB sont respectivement de 1,30 %, 0,65 % et de 0,65 %. Les frais de gestion des parts de catégories I et O du Fonds sont négociés et payés directement par l'investisseur, et n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie A du Fonds.

b) Charges de Fonds de Fonds

Lorsqu'un Fonds dominant investit dans un fonds sous-jacent, celui-ci peut payer des frais de gestion, une rémunération au rendement et d'autres charges qui s'ajoutent aux frais et charges payés par le Fonds dominant. Les frais et charges du fonds sous-jacent auront une incidence sur le ratio des frais de gestion du Fonds dominant, car celui-ci doit tenir compte, lors du calcul du ratio des frais de gestion, de ses charges liées au placement dans le fonds sous-jacent. Le Fonds dominant ne versera pas de frais de gestion ni de rémunération au rendement si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajoutent à ceux qu'un fonds sous-jacent paierait pour le même service. De plus, il ne paiera pas de frais d'acquisition, de frais de rachat ni de frais d'opérations à court terme pour l'achat ou le rachat de parts de tout fonds sous-jacent géré par le gestionnaire ou une société affiliée ou associée au gestionnaire. En ce qui concerne les autres fonds sous-jacents, il ne versera aucuns frais si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajoutent à ceux qu'un investisseur paierait pour tout fonds sous-jacent.

11. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Après la clôture de l'exercice, des changements au sein des politiques et de l'administration américaines ont entraîné des modifications des accords commerciaux entre les États-Unis, le Canada et le Mexique, comme il l'avait été annoncé. Les possibles modifications des accords commerciaux existants, l'imposition de nouveaux tarifs douaniers et de tarifs de rétorsion, ou l'accroissement des barrières commerciales en général pourraient exacerber l'incertitude quant à l'économie et aux marchés. Si une évolution importante du marché venait à se concrétiser, elle pourrait avoir une incidence sur la performance et les placements sous-jacents du Fonds.

**THINK AHEAD.
STAY AHEAD.**



PICTON MAHONEY ASSET MANAGEMENT – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Adresse de la société

Picton Mahoney Asset Management

33, Yonge Street, Suite 320
Toronto (Ontario)
Canada M5E 1G4

Téléphone : 416 955-4108

Numéro sans frais : 1 866 369-4108

Télécopieur : 416 955-4100

Courriel : service@pictonmahoney.com

www.pictonmahoney.com

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

18, York Street, Suite 2500
Toronto (Ontario)
Canada M5J 0B2

Administration du Fonds et agent des transferts

Picton Mahoney Funds

A/S Fiducie RBC Services aux investisseurs

Services aux actionnaires

155, Wellington Street West, 3^e étage

Toronto (Ontario)

Canada M5V 3L3